



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE
MISE A DISPOSITION DE L'IMMEUBLE SIS 1,
RUE DE L'UNION AVEC L'ASSOCIATION DES
CITES DU SECOURS CATHOLIQUE**

**DÉCISION N° DM-21-418
EN DATE DU 03 DECEMBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020, donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal A-21-446 en date du 21 septembre 2021, portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire, délégué aux affaires juridiques et domaniales ;

VU la convention de mise à disposition d'un pavillon sis 1, rue de l'Union à Vincennes (94300) consentie à l'association des Cités du Secours Catholique Cité Myriam par la ville, du 9 décembre 2019 au 4 décembre 2021.

CONSIDÉRANT que le projet de l'EPFIF à cette adresse de maîtrise foncière dans un objectif de démolition est repoussé de deux ans ;

CONSIDÉRANT que l'EPFIF a consenti de prolonger de 24 mois, la convention de mise à disposition à la ville du pavillon sis 1, rue de l'Union à Vincennes (94300) ;

CONSIDÉRANT que l'association des Cités du Secours Catholique Cité Myriam et la ville se sont rapprochées afin de prolonger la durée de la convention de 24 mois supplémentaires ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association des Cités du Secours Catholique Cité Myriam, un avenant à la convention de mise à disposition à titre précaire du pavillon sis, 1, rue de l'Union à Vincennes (94300), prolongeant ainsi la durée jusqu'au 4 décembre 2023, le montant de la redevance annuelle hors taxe demeurant fixé à 12 750 €.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20211203-lmc1H9160H1-AR Date de réception en Préfecture : 03/12/2021 Date de Publication : 03/12/2021

L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211203-lmc1H9160H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/12/2021
Date de Publication : 03/12/2021